

Leclerc : suprême mépris pour les non-vaccinés refoulés si le passeport vaccinal devient obligatoire

écrit par Jules Ferry | 5 janvier 2022





Leclerc affiche son mépris total pour les non-vaccinés qui se verraient refuser l'entrée au supermarché, dans le cas où celui-ci deviendrait obligatoire.



Bientôt le passeport vaccinal exigé pour entrer acheter des conserves ?

Leclerc nous montre tout le mépris que sa classe éprouve pour les simples citoyens dont il vit pourtant.

[France soir, extraits :](#)

Michel-Édouard Leclerc sur le passe vaccinal : "Pfff, c'est quoi une rupture d'égalité ?"

Au cours d'une [interview donnée à CNEWS mardi matin](#), **Michel-Édouard Leclerc**, patron de l'enseigne de grande distribution du même nom, **s'est montré particulièrement insensible à l'éventuelle instauration du passe vaccinal dans les centres commerciaux. « On fera avec », a-t-il dit en haussant les épaules comme s'il s'agissait d'une banale formalité.**

Le « patron préféré des Français » accepterait sans broncher le passe vaccinal

Aux premières questions de Laurence Ferrari sur le passe vaccinal, ce matin, Michel-Édouard Leclerc répondait : « *D'abord, on applique la loi.* » À ces mots, une interrogation vient naturellement : respecte-t-on la loi parce que c'est la loi, ou parce qu'elle est juste ? La journaliste s'est gardée d'entrer dans ce débat philosophique. En revanche, elle a creusé le sujet de l'instauration du passe vaccinal, actuellement [débattue au Parlement](#), allant jusqu'à imaginer une présentation obligatoire du sésame pour entrer dans les centres commerciaux. Une idée qui n'a fait ni chaud ni froid à M. Leclerc.

Voici l'extrait de sa réponse, qui a fait grand bruit sur Twitter, si bien que le mot-dièse **#boycottLeclerc** a été propulsé dans les "Tendances France" du réseau social en seulement quelques heures :

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2022/01/leclerc-vid2o.mp4>

Chez Leclerc, c'est le tiroir-caisse d'abord.

Une tradition que l'on retrouve chez certains épiciers peu regardants.

Le père



Le passé trouble d'Edouard Leclerc pendant l'Occupation

Soupçonné d'avoir dénoncé des résistants en 1944, en Bretagne, le fondateur du groupe de grande distribution fut emprisonné pendant six mois après la Libération. L'Express dévoile des documents montrant sa proximité avec une unité allemande de sinistre mémoire. Révélation.



https://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-passe-trouble-d-edouard-leclerc_886250.html